

COLLÈGE SAINT-CHARLES NOTRE-DAME

PROTOCOLE SANITAIRE ÉLÈVE - COVID 19

À compter du 09 novembre 2020 (V2)



Les parents s'engagent à ne pas mettre leur(s) enfant(s) au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire. Ils doivent en informer le chef d'établissement.

Les parents devront veiller à ce que leur(s) enfants s'approprie(nt) les gestes barrières (lavage des mains, port du masque...). Ces derniers, rappelés dans le document joint, doivent impérativement être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.



Masques : Le port du masque « grand public » est obligatoire au collège pour les élèves dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs sauf lorsque le port du masque est incompatible avec l'activité pratiquée (restauration, activités sportives...). Chaque élève doit donc obligatoirement se rendre au collège avec au moins 2 masques, du gel hydro-alcoolique et des mouchoirs en papier jetables.



Distanciation physique : Le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible dans les espaces clos. Elle sera recherchée à chaque fois que les locaux nous le permettront.

La distanciation ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe. La distanciation physique sera maintenue entre les élèves de niveaux différents.

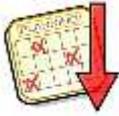


Brassage : La configuration des locaux ne nous permet pas le non brassage entre classes. **La limitation du brassage se fera dans la recherche d'un juste équilibre entre le non brassage, la distanciation sociale et la sécurité des élèves. La cour de récréation sera divisée en 2 zones.**

La circulation des élèves dans les bâtiments est limitée au maximum. **18 classes sur 20 ont une salle attitrée. Chaque élève a une place attitrée dans la classe. Dans des cas très particuliers (cours de langues...), des groupes d'élèves de deux classes peuvent se regrouper ou se succéder dans une même salle. De même, pour certains cours, les élèves peuvent être amenés à se déplacer dans des salles spécialisées (éducation musicale, arts plastiques, technologie, sciences). Dans ces cas précis, les élèves doivent désinfecter, sous la surveillance d'un adulte, leur table en arrivant à leur place.** Chaque élève doit respecter les sens de circulation mis en place et rechercher en permanence à conserver la distance la plus grande possible dans l'ensemble des lieux clos.

Aération des locaux : L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les interours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures.

Les températures extérieures allant évoluer à la baisse, prévoir pour les élèves éventuellement un ou deux pulls supplémentaires facilement retirables.



Accueils et sorties : Les horaires d'accueil et de sortie des élèves respectent l'emploi du temps qui leur est communiqué via Ecole Directe. Les entrées et sorties du matin et de l'après-midi se font par le grand portail bleu situé à l'angle du boulevard Stell et de la rue de la Libération. Les entrées et sorties du midi se font par l'entrée située au 15, rue René Cassin. Elles sont surveillées de manière à fluidifier les flux et éviter les regroupements à l'extérieur et à l'intérieur.



Cantine : Une organisation spécifique est mise en place. L'appel des élèves et l'installation au réfectoire se fait classe par classe. Les élèves d'une même classe déjeunent, toujours à la même table. Une distance d'un mètre est respectée entre les groupes de classe. Les tables du réfectoire sont désinfectées après le service. Les élèves doivent respecter les gestes barrières et le sens de circulation indiqué.

Les élèves doivent se munir d'une gourde d'eau pour la cantine et qui pourra également servir à s'hydrater aux intercours (Il est interdit de boire en classe).



Le nettoyage des sanitaires pendant la journée est effectué par une personne dédiée. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles et autres espaces communs (poignées de portes, rampes d'escaliers...) est réalisé plusieurs fois par jour par une personne embauchée à cet effet. Chaque soir, une entreprise assurera la désinfection des locaux (salles de classes, tables, chaises...).

Conduite à tenir en cas d'apparition de symptômes chez un élève (ou un personnel) : l'élève masqué est aussitôt « isolé » sous la surveillance d'un adulte.

L'établissement en réfère à l'Académie et au Service de santé scolaire de la Ville de Rueil-Malmaison qui nous recontactent si besoin (dépistage, fermeture de classe, fermeture de l'établissement...). Les parents sont rapidement contactés par l'établissement, invités à venir chercher leur enfant et à se rapprocher de leur médecin avant tout retour en classe.

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez joindre au collège notre infirmière au 01.47.51.01.89. Vous pouvez également composer le numéro gratuit d'information sur le coronavirus transmis par le Ministère de l'Education : 0 800 130 000.